



FICHE CONSEIL

Triangle : comment bien le choisir et dans quels cas l'utiliser ?



Vous souhaitez installer des triangles de signalisation temporaire sur vos véhicules afin de protéger les intervenants sur la voie publique ? Vous trouverez dans cette fiche conseil toutes les réponses réglementaires et techniques dont vous aurez besoin.



Les dimensions

En règle générale, on utilise les panneaux de la gamme normale.

Gamme	Dimension (en mm)	Usages
Très grande	1500	<ul style="list-style-type: none"> sur les autoroutes
Grande	1250	<ul style="list-style-type: none"> sur les routes à chaussées séparées et sur certaines routes à chaussées bidirectionnelles ; lorsque la gamme normale n'offre pas les conditions de visibilité optimales au regard de la vitesse pratiquée
Normale	1000	<ul style="list-style-type: none"> sur les routes à chaussées bidirectionnelles préconisations du manuel du chef de chantier : sur les véhicules légers et autres véhicules y compris les fourgons
Petite	700	<ul style="list-style-type: none"> en milieu urbain en cas de difficultés d'implantation de la taille normale (rangée d'arbres près de la chaussée, route de montagne, accotements réduits, tunnels, trottoirs étroits, etc.) préconisations du manuel du chef de chantier : sur les véhicules légers ou les autres véhicules y compris les fourgons
Miniature	500	<ul style="list-style-type: none"> utilisation exceptionnelle et exclusivement en agglomération et en tunnel éventuellement pour les véhicules légers préconisations du manuel du chef de chantier : sur les véhicules légers

La gamme *miniature* est conseillée pour les véhicules légers < 3,5T - La gamme *petite* pour tous les autres.



Lorsque l'on veut particulièrement appeler l'attention sur un signal (généralement un danger), on peut adopter pour celui-ci une dimension de la classe supérieure à celle normalement utilisée sur la même route. On ne doit recourir à cette faculté qu'exceptionnellement.

Feux KR 2 : définition et réglementation

Les triangles de signalisation temporaire sont équipés de 3 **feux KR2** disposés à chaque extrémité du panneau.



Pour l'usage hors chantier, le panneau est **rabattable**, **escamotable** ou **démontable**.

Caractéristiques des feux KR2 :

- à éclats
- de forme circulaire
- de couleur jaune
- conformes à la norme EN 12352 (2006)

Les feux intégrés à l'intérieur du triangle doivent respecter cette formule $d < 0.15c$ > cela signifie que le diamètre des feux ne doit pas dépasser 15% de la taille de la base du triangle (voir schéma ci-dessous).

Dimensions Triangle (en mm) = c	Diamètre du feu (en mm) = d
500	< 75 mm
700	< 105 mm
1000	< 150 mm
1250	< 187.5 mm
1500	< 225 mm



Les différents symboles



AK5 - Travaux



AK14 - Autres dangers



AK31 - Accident

Les différentes sérigraphies

Sérigraphie Classe A



CLASSE A
VISIBLE À 80M

- Minimum autorisé par la réglementation

Sérigraphie Classe B



CLASSE B
VISIBLE À 250M

- Qualité de rétro réflexion 2 fois supérieure
- Nettement plus visible de loin et en milieu éclairé

Documents de référence :

- Instruction interministérielle sur la signalisation routière (2011)
 - 1^{ère} (généralités) & 8^{ème} partie (signalisation temporaire)
- Guide technique, feux de balisage et d'alerte pour la Signalisation Routière (mars 1992)
- Signalisation temporaire, manuel du chef de chantier
 - volume 1 : routes bidirectionnelles (2000)
 - volume 2 : routes à chaussées séparées (2002)
- Les signaux routiers réglementaires - édition novembre 2002
 - équipement de régulation du trafic, feux de balisage et d'alerte